



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, (à remplir également si vous représentez une personne morale)

Madame, Monsieur (rayer les mentions inutiles)

NOM NOM DE JEUNE FILLE

PRENOMS

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TELEPHONE COURRIEL

A remplir le cas échéant :

Représentant la personne morale suivante (Association, Société) :

DENOMINATION

FORME JURIDIQUE SIRET

QUALITE DU REPRESENTANT

Pièces justificatives à fournir : voir au dos de ce document.

Déclare souscrire au capital de la SAS BUXIA ENERGIES ; l'entrée de tout nouvel actionnaire est soumise à l'agrément du collège de la société.

Déclare être déjà associé et vouloir acquérir de nouvelles actions de SAS BUXIA ENERGIES et pour ce faire, déclare souscrire au capital de la SAS BUXIA ENERGIES ;

..... actions de 50 euros chacune, pour un montant total de euros.

Règlement effectué par chèque ci-joint à l'ordre de SAS BUXIA ENERGIES.

J'accepte de recevoir les convocations et toutes les informations de la SAS BUXIA ENERGIES par courriel : OUI – NON (rayer les mentions inutiles).

BON DE SOUSCRIPTION DE ACTIONS DE 50 EUROS

Fait à, le

Signature du souscripteur

MODALITE DE SOUSCRIPTION :

1. Remplir complètement le bulletin de souscription en 2 exemplaires (dont 1 à conserver) ;
2. Réunir les pièces justificatives (voir ci-dessous) ;
3. Etablir le chèque à l'ordre de SAS BUXIA ENERGIES ;
4. Retourner l'ensemble sous enveloppe affranchie à :

SAS BUXIA ENERGIES, 125, rue de la Grande Montée 38500 LA BUISSE.

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE :

Pour les personnes physiques :

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (1) ;
- Si le chèque qui matérialise l'ouverture est tiré sur un compte qui n'est pas ouvert au nom du titulaire, la copie d'une pièce d'identité du titulaire est indispensable.

Pour un enfant mineur :

- Copie du livret de famille. Pour les représentants légaux, copie des pièces d'identité de chacun des représentants en cours de validité **et**
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (1) ;
- Signature de chacun des représentants légaux indispensable.

Pour les Associations :

- Copie des statuts, des comptes et annexes, du récépissé de déclaration à la Préfecture, du PV de CA ou d'AG ayant décidé la souscription et désignant la ou les personnes habilitées à signer ;
- Pour ces personnes : copie d'une pièce d'identité en cours de validité et copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (1).

Pour les Sociétés ou Entreprises :

- Copie du Kbis et/ou des statuts, de la dernière liasse fiscale, PV d'AG ou AGE ayant décidé la souscription et désignant la ou les personnes habilitées à signer ;
- Pour ces personnes : copie d'une pièce d'identité en cours de validité et copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (1).

(1) La facture d'un téléphone mobile n'est pas valide.

Un accusé de réception vous sera adressé.

Vous pouvez télécharger les statuts sur le site www.buxia-energies.fr